



# 1<sup>ère</sup> réunion de suivi du

## Protocole pour la Valorisation des Carrières, des Compétences et des Métiers

Avec les autres organisations syndicales signataires, l'UNSA INTERIEUR ATS a assisté à la première réunion de suivi du protocole pour la valorisation des carrières, des compétences et des métiers de la Police Nationale.

**Point aux organisations syndicales signataires sur les travaux de mise en œuvre :**

### Les 5 axes du protocole

1. Transposition du protocole PPCR pour les personnels de la PN
2. Reconnaissance et valorisation des métiers, des sujétions et des compétences spécifiques
3. Restauration des marges statutaires de progression dans la carrière
4. Réconciliation des grades et des missions
5. Mesures transversales

### Mesure applicable dès 2016

- Application du PPCR pour les administratifs de la catégorie B

### Mesure applicable en 2017

- Application du PPCR pour les administratifs et techniques de la catégorie A et C

### Mise en place groupes de travail

- *Avant 14 juillet 2016 pour les techniques CRS :*  
IGOT, tenue vestimentaire, emploi fonctionnel ATPN, essais professionnels des ouvriers cuisiniers
- *Septembre 2016 pour les administratifs et les techniques :*  
substitution, pyramidage SGAMI, RIFSEEP
- *Autres :* logement, restauration et complémentaire santé.

